

# CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL

## Formation professionnelle, compétences : outils et leviers pour les salariés

Les enjeux de la nouvelle loi :  
Individualisation du droit à la formation  
Nouvelles logiques de financement  
Redéfinition du rôle des acteurs

Dans une dynamique de compétences

# S'orienter

## ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Ce temps d'échange entre salarié et employeur, obligatoire tous les 2 ans, permet d'étudier les perspectives d'évolutions professionnelles du salarié (mission, formation, rémunération).

## CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le CEP est un dispositif gratuit qui permet à chaque actif de disposer d'une prestation de conseil individualisé, dont l'objectif est de :

- **construire ou préciser** son projet professionnel
- **cerner** les compétences ou les qualifications à faire reconnaître, à acquérir ou à développer
- **identifier** les interlocuteurs, les leviers et les financements disponibles pour mettre en œuvre son projet.

Salarié

# Se former

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - TRANSITION PROFESSIONNELLE (ex-CIF)

Le CPF de transition professionnelle finance une action de formation certifiante dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle.

## APPRENTISSAGE

C'est un contrat en alternance, associant une formation en entreprise et des enseignements dans un centre de formation. Il permet au jeune d'avoir un statut de salarié à part entière et d'acquérir un diplôme.

Jusqu'à 29 ans révolus

La rémunération de l'apprenti est évolutive en fonction de l'âge.

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

(ex-DIF)

C'est un compte, que le salarié ouvre et mobilise pour financer des formations, VAE, bilan de compétences, ...

500€/an et dans la limite de 5000€

Une application mobile permettra aux salariés de choisir sa formation et de gérer son compte.

## Vos interlocuteurs

AFDAS (hors activités équestres OCAPIAT) : sport@afdas.com - Tel. 01 44 78 34 23

DRDJSCS : Sandrine TROADEC - sandrine.troadec@jscs.gouv.fr - Tel. 02 38 77 49 43

CROS : Marie-Anne TOURAULT - formation.cvl@franceolympique.com - Tel. 02 38 49 88 52



PRÉFET DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
PRÉFET DU LOIRET

DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret  
Direction régionale et départementale  
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

